

De la guerre civile du 16^e siècle à la « guerre idéologique » du 19^e siècle. La réception de la Révolte des Pays-Bas en Belgique.

Monique WEIS, chercheure qualifiée du FNRS, professeure associée à l'Université libre de Bruxelles
Jean HOUSSIAU, historien à l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles

Pendant la deuxième moitié du 16^e siècle, les anciens Pays-Bas traversent une crise politique et confessionnelle aiguë qui se traduit par une guerre civile aux ramifications multiples et qui aboutit en fin de compte à la scission entre le Nord et le Sud. Ce conflit, appelé « Révolte des Pays-Bas » ou « guerre de 80 ans », est au cœur du site internet *De Bello Belgico*. Les interprétations ultérieures de cette guerre et de ses conséquences y tiennent une place de choix. Notre contribution vient enrichir l'étude de la réception en Belgique. Il s'attarde moins sur le volet historiographique que sur des échos culturels, au sens large du terme.

Au 19^e siècle, la réception de ce chapitre à la fois douloureux et glorieux de l'histoire commune est fort différente aux Pays-Bas et en Belgique. Au sein de la jeune nation belge, deux factions adversaires, libérale et catholique, proposent des grilles de lecture très contrastées des conflits du 16^e siècle. La guerre civile ancienne, et les vaines tentatives de retour à la paix civile qui l'ont jalonnée, aboutissent ainsi trois siècles plus tard à une nouvelle forme de « guerre idéologique ». Le combat se livre par les armes de l'histoire, de la littérature, des arts et des monuments publics. Il n'est pas sans rappeler les oppositions qui caractérisent à la même époque la société française de la III^e République en France. Ce conflit idéologique et les manières de le « résoudre » marquent durablement l'opinion publique belge, dans la vie politique, ou encore dans l'enseignement. Il est intéressant d'étudier les raisons et les modalités de cette « guerre idéologique » du 19^e siècle en Belgique, dans ses rapports avec les guerres et les paix civiles du 16^e siècle.

Les conflits du 16^e siècle en héritage

Rappelons en quelques mots l'héritage des conflits confessionnels du 16^e siècle, plus précisément de la Révolte des Pays-Bas. Celle-ci est de nature à la fois politique et religieuse : elle oppose le Roi très catholique Philippe II d'Espagne et ses représentants dans les Pays-Bas, à la noblesse et finalement à l'ensemble de la population, pour des raisons d'autonomie politique. Elle prend de l'ampleur devant la toile de fonds de l'extension rapide du protestantisme et par les revendications croissantes de la part des réformés, entre autres en matière de liberté de conscience et de religion. L'insoumission politique et l'hétérodoxie religieuse ne peuvent être acceptées par le pouvoir qui y voit des risques de désunion et de tâche d'huile pour tous les territoires habsbourgeois.

Des mesures contre les hérésies sont d'ailleurs prises dès le règne de Charles Quint en matière législative. C'est en 1523 que les premiers martyrs luthériens d'Europe périssent au milieu des flammes d'un bûcher sur la Grand-Place de Bruxelles. Sous le règne de Philippe II, cette répression s'amplifie et devient plus systématique. En réaction, l'animosité contre le pouvoir, rigide et intolérant, gagne du terrain. Le « Compromis des Nobles » cristallise à partir de 1565 la résistance des seigneurs confédérés, bientôt doublée par une réaction à caractère populaire et insurrectionnel qui s'exprime notamment par la fureur collective de l'iconoclasme.

Le Roi d'Espagne passe à la vitesse supérieure en envoyant ses meilleurs militaires à la rescousse du gouvernement des Pays-Bas : le duc d'Albe incarne toute la rigueur de la répression catholique espagnole face au mouvement libéral et réformateur de Guillaume d'Orange et de ses partisans. Le fameux tribunal dénommé « Conseil des Troubles » prononce la condamnation, la mise au ban ou la

saisie des biens de milliers d'habitants des Pays-Bas. Beaucoup sont exécutés pour hérésie ou rébellion (ou pour les deux à la fois) ; d'autres se voient contraints de prendre la fuite et de s'exiler en Angleterre, en Empire ou, plus tard, dans les provinces septentrionales des Pays-Bas.

Une guerre de reconquête des territoires insurgés, longue, meurtrière et coûteuse, redessine progressivement la nouvelle frontière interne des Pays-Bas : au Nord – les actuels Pays-Bas – ; au Sud, les Pays-Bas méridionaux, restés dans le giron espagnol, qui correspondent à une partie de la future Belgique indépendante (et à la Flandre française). Alexandre Farnèse est le grand artisan de la reconquête par les armées du Roi des territoires arrachés aux calvinistes. Avec son gouvernement s'ouvre pour les Pays-Bas espagnols une période marquée par la réaffirmation des prérogatives royales, de l'administration ancienne et de la religion catholique, avec le triomphe de la contre-Réforme au tournant des 16^e et 17^e siècles, sous les Archiducs Albert et Isabelle.

Une mémoire instrumentalisée

Trois cents ans plus tard, en 1830, la Belgique se déclare indépendante et s'inscrit dans le concert des nations européennes. Elle s'émancipe du royaume des Pays-Bas du Nord auquel les provinces des anciens Pays-Bas du Sud ont été rattachées pendant quelques années, après la chute de l'Empire de Napoléon à la bataille de Waterloo de 1815. Dans le contexte de l'émergence des nations au 19^e siècle, l'indépendance de la Belgique met un terme à plusieurs « siècles d'esclavage », comme le prétend l'hymne national, en d'autres termes à la soumission séculaire des territoires concernés au joug des « puissances étrangères ». Le « Belge » est enfin « sorti du tombeau » – encore une citation tirée de l'hymne national, *La Brabançonne* – et décide lui-même de sa destinée. L'une des tâches du jeune État est de défendre ses frontières, de consolider sa présence sur l'échiquier européen et d'affirmer sa puissance industrielle.

Or, ce processus s'accompagne aussi de la mise en place d'une rhétorique symbolique, à laquelle sont associées la fabrication d'une mémoire nationale et d'une légitimité historique. Il y aurait eu de tout temps un esprit « belge », fait de ce « compromis » entre différents peuples, à la croisée des chemins latins et germaniques : comme le dit la devise nationale, c'est finalement « l'union » qui « fait la force » de ce pays... Voilà le message au cœur de l'histoire romantique de la Belgique. Voilà le mythe créé en 1830 pour justifier et perpétuer l'existence du nouvel État qui est en réalité un assemblage assez fortuit, ancré dans le passé, mais traversé par de nombreuses particularités et dissensions.

La mémoire du 16^e siècle occupe une place de choix dans cette construction idéologique. Mais loin de refléter une union qui « ferait la force », comme elle le fait chez les voisins du Nord dont l'héritage est bien plus univoque, elle révèle rapidement les tensions inhérentes à la jeune nation belge. Avant de se déplacer vers les enjeux linguistiques à la fin du 19^e siècle, l'opposition principale concerne, pendant les premières décennies, les choix philosophiques et religieux.

Faut-il s'étonner que les conflits du 16^e siècle, si complexes et si plurivoques, sont un miroir apprécié par tous les camps, un miroir toujours déformant, tantôt flatteur, tantôt dénigrant. Le parti catholique met en évidence le règne pacificateur des Archiducs et les acquis de la Contre-Réforme, tout en diabolisant les courants de « désobéissance illégitime » – opposés à ceux qualifiés d'« opposition loyale » – et, bien sûr, les avancées du protestantisme. Les libéraux célèbrent la Révolte des Pays-Bas comme un moment clé dans le passé national, mais aussi dans l'affirmation des idées de liberté – liberté politique et liberté de conscience – et de tolérance, les piliers du progrès selon leur conception de l'histoire.

Cette dualité dans la perception du 16^e siècle perdure pendant les décennies ultérieures, lorsque d'autres interprétations concurrentes viennent s'y ajouter, notamment la grille de lecture centrée sur les différences de langue et de culture, dans le cadre du mouvement d'émancipation flamande. D'une certaine manière, on en trouve des traces jusqu'à nos jours, y compris dans la production scientifique. À partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, et jusqu'au 20^e siècle, le 16^e siècle et la Révolte des Pays-Bas finissent donc par servir d'aiguillon symbolique pour raviver d'anciennes tensions ou pour réveiller de nouveaux affrontements idéologiques. La société belge en garde des vestiges politiques, sociaux et culturels très perceptibles.

L'histoire officielle, inaugurée à l'époque romantique et développée par la suite, selon des axes divergents, n'est pas la seule alliée de la jeune nation belge. Des déclinaisons moins académiques, plus populaires et plus participatives, de l'histoire et de la mémoire jouent également un rôle central : cortèges, défilés, cavalcades et processions, joutes et spectacles en plein air, Ommegang et Joyeuses Entrées... La Belgique, c'est bien connu, est le pays des réjouissances publiques !

Nul autre a mieux décrit ce goût irrésistible du « Belge » pour les commémorations que l'écrivain Camille Lemonnier : « *Toute commémoration publique se termine par des cavalcades héraldiques, des équipements de milices communales, des ordonnances de tableaux d'histoire. Il n'est de peuple qui s'entende comme celui-ci à ressusciter, en de compliquées et théâtrales mises en scène, le mirage du passé. (...) Cela tient à la fois au tempérament décoratif du Belge, toujours attiré vers les superficies cossues, la piaffe des parades, les ragoûts de la couleur, et à un phénomène organique qui lui fait revivre, à travers les mœurs actuelles, les races et les traditions séculaires* » [La vie belge, Paris, 1905, p. 112-113].

Dans ce domaine là aussi, le 16^e siècle était – et est toujours – un « moment » prégnant pour la mémoire nationale belge. Il n'est pas étonnant que le « beau » 16^e siècle, celui des artistes et des savants, celui de Bruegel et de Mercator, celui qui fait l'unanimité entre catholiques et libéraux – et même, jusqu'à un certain point, entre flamands et wallons/francophones –, connaît une réception historique et artistique hors norme dans la Belgique du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Cette réception idéalisatrice perdure d'une certaine manière jusqu'à nos jours. La tradition des cortèges et des représentations historiques, dont les Belges sont effectivement friands, reste en fin de compte l'expression typique d'une lecture mémorielle du passé, dotée d'un esprit d'authenticité, mais à lunettes variables. Cette tradition est révélatrice d'une recherche permanente d'« identité(s) », forcément fluctuantes selon les inclinaisons philosophiques et politiques d'un temps donné.

Ainsi, si les victimes protestantes – et notamment les premiers martyrs luthériens déjà évoqués, exécutés sur la Grand Place de Bruxelles en 1523 – sont complètement absentes de la mémoire bruxelloise et belge, il en va tout autrement du « beau 16^e siècle ». Ce « beau 16^e siècle » est celui de l'union des XVII provinces sous la bannière d'un seul souverain catholique. À Bruxelles, il existe toujours un grand « Ommegang » folklorique, reconstitué depuis 1930 (ill. 1). Est-ce un hasard si ce grand cortège imaginé pour le centenaire de l'indépendance de la Belgique – déjà confrontée à une grave crise d'identité durant l'entre-deux-guerres –, a pris pour modèle celui présenté à l'empereur Charles Quint en 1549 ? En d'autres termes, une période d'union et de prospérité, faisant encore fi des oppositions politiques et des innovations religieuses, pourtant déjà bien perceptibles.

Dans la Belgique sécularisée du 21^e siècle, bien plus divisée politiquement que celle des années 1930, la représentation annuelle de l'Ommegang de Bruxelles reste l'un des événements très en vue de la capitale au début de l'été. Une partie de la noblesse belge se déguise en empereur, princes, conseillers auliques ou évêques et défile solennellement à travers les rues du centre de la ville jusqu'à la Grand-Place, où le « bon peuple » bruxellois, composé d'acteurs bénévoles, se donne en spectacle breughélien... L'Ommegang est en quelque sorte une conjuration publique et collective de l'idée du

compromis « à la belge », de la coexistence dans la bonne humeur, malgré les différences et les tensions... Seule la mémoire de la période d'avant les « troubles » permet de susciter des impressions d'harmonie aussi fortes, hier comme aujourd'hui.

Le traitement de la Révolte des Pays-Bas, c'est-à-dire de la « face sombre » du 16^e siècle, dans la mémoire populaire et festive est plus compliqué et surtout plus ambivalent. D'un côté, on y retrouve les clivages politiques et idéologiques, entre catholiques et libéraux surtout – et plus tard entre flamands et wallons/francophones –, qui traversent toute la société belge. Mais, de l'autre côté, les conflits du 16^e siècle, et surtout les tentatives de pacification qui les ont jalonnés, deviennent aussi parfois, dans certains contextes, des instruments de compromis et de paix civile. Nous y reviendrons en évoquant la figure du comte d'Egmont et ses connotations changeantes, ou encore en nous attardant sur l'exemple de la Pacification de Gand de 1576 qui, en 1876, est à la fois un élément d'union et une source de tension.

La guerre civile et la paix civile sous la loupe libérale ou catholique

En résumé, l'histoire et la mémoire du 16^e siècle sont des marqueurs identitaires importants pour le jeune État belge. Elles reflètent de nombreuses caractéristiques de la société du 19^e siècle et du début du 20^e siècle : la profonde ambiguïté entre particularisme local et appartenance nationale, l'incompatibilité apparente entre déférence par rapport à l'autorité et recherche de l'indépendance politique, entre soumission à la hiérarchie catholique et aspiration à la libre pensée, et enfin la combinaison improbable entre ravages de la guerre intestine et aspirations à la paix civile. Ces éléments du passé ont été investis et « réquisitionnés » par des lectures idéologiques divergentes, marquées par des tendances philosophiques qui, une fois l'indépendance acquise, ont pris le dessus sur l'esprit harmonisateur de l'unionisme.

Examinons deux moments phares de cette histoire revisitée sous la loupe libérale ou catholique : le tricentenaire de la pacification de Gand de 1576, et l'érection du monument en l'honneur des comtes d'Egmont et de Hornes, quelques années auparavant, en 1859.

Le tricentenaire de la Pacification de Gand

Les festivités du tricentenaire de la Pacification de Gand en 1876 s'inscrivent tout à fait dans l'affinité des Belges pour les cortèges historiques et d'autres formes de commémoration populaire investissant l'espace public dont parle Camille Lemonnier. Elles reflètent aussi les importantes tensions idéologiques qui traversent la Belgique à cette époque. Mais que commémorent-elles au juste ? Un échec... une parenthèse éphémère... une tentative de retour à la paix qui se solda rapidement par le retour de la guerre... Dans l'histoire des commémorations, il est rare de célébrer ce genre de non-événement !

Dans le contexte politico-religieux de la Révolte des Pays-Bas durant la seconde moitié du 16^e siècle qui aboutit à la division des Provinces-Unies du Nord et des Pays-Bas méridionaux, la Pacification de Gand n'inaugure en effet qu'une très courte période de répit dans cette guerre de plusieurs décennies. Le texte de la Pacification de 1576 propose une solution politique et confessionnelle originale bien qu'inefficace, à l'image d'autres « paix de religion » en Europe dans la deuxième moitié du 16^e siècle. Pourtant, certaines clauses sont vraiment intéressantes et méritent que nous nous y attardions. L'article premier décrète une amnistie pour tous : le rétablissement de la paix ne peut se faire que dans l'oubli des violences subies de part et d'autre, c'est-à-dire dans le renoncement à toute forme de

représailles et de vengeance. Cette notion très importante se trouve aussi dans l'Édit de Nantes, par exemple.

Les paragraphes suivants dénoncent les méfaits commis par les troupes espagnoles et confient l'avenir des Pays-Bas aux États généraux (réunion des représentants provinciaux). C'est cette institution qui doit régler les questions urgentes concernant l'administration politique et militaire. La situation religieuse a fait l'objet d'âpres discussions qui ont abouti à un compromis fragile. L'article IV de la Pacification interdit les atteintes au bon exercice du culte romain et les vexations contre les catholiques (y compris dans les provinces qui ont adopté la confession réformée). Quant à l'article V, au cœur du traité, il ordonne la suspension de tous les édits de Charles Quint et de Philippe II contre le protestantisme. Enfin, l'article X prévoit la restitution de tous les biens confisqués depuis le début des troubles. Bref, toutes des stipulations qui sont évidemment inacceptables pour le roi d'Espagne...

L'histoire de l'échec du traité de 1576 est passée sous silence dans les festivités de 1876. Celles-ci s'arrêtent en effet à la célébration de la Pacification de Gand, au retour à la paix et à la prospérité qu'elle promet, à la victoire des libertés sur la « tyrannie » qu'elle incarne. Dans la réalité, la paix de 1576 n'est qu'un moment de grâce, d'importance relative et de courte durée ; dans la mémoire, du moins dans celle que construisent les acteurs culturels de tendance libérale des années 1870, elle devient un point d'aboutissement. Elle n'incarne rien de moins que le « retour de la lumière » et sa victoire sur les « ombres du passé » ...et du présent.

Le clivage entre catholiques et libéraux est à ce moment à son comble. Eugène Goblet d'Alviella, député libéral et professeur à l'Université Libre de Bruxelles, s'écrit dans ce contexte : « *L'antagonisme de nos partis n'est plus une lutte politique ; c'est désormais une lutte essentiellement religieuse, la lutte du catholicisme contre la liberté, du fidèle contre le citoyen, de l'Église romaine contre tout ce qui n'est pas elle – en un mot, c'est le XVI^e siècle qui recommence !* [La journée du 13 juin, dans *Revue de Belgique*, 1876, t. 23, p. 294].

En ce 19^e siècle romantique, les libéraux appellent le 16^e siècle au secours pour étayer le fondement historique « national » de leurs luttes politiques et anticléricales. Le terme de « Gueux », remis à l'honneur par les libéraux d'Anvers, devient bientôt synonyme de libéral et le *Geuzenlied* – le *Chant des Gueux*, inspiré des chants des protestants du 16^e siècle – est l'accompagnement de toutes leurs manifestations politiques (ill. 2). La réalité politique et idéologique est de plus en plus un écho exact des conflits du 16^e siècle...

Aux yeux de l'édilité libérale de la Ville de Gand, le tricentenaire de la Pacification en 1876, et notamment le cortège historique qui investit l'espace public, apparaît comme l'occasion rêvée de souligner les bienfaits de la libre-pensée, face à l'obscurantisme catholique (ill. 3). Les catholiques ne s'y trompent pas en voyant dans cet hommage appuyé à la liberté retrouvée – *versus* la 'tyrannie' espagnole – une critique contemporaine de l'hégémonie de l'Église et des ultramontains. Un moment culminant du conflit entre mémoires est la création du drame musical *La Pacification de Gand* de Pieter Benoît avec d'importants moyens et de nombreux effectifs. Les valeurs libérales – liberté et tolérance – sont mises en évidence comme ciment indispensable à toute forme de compromis politique et religieux, surtout dans la scène finale de l'œuvre.

Toutes ces festivités autour de la Pacification irritent évidemment les catholiques, mais comme ils n'ont pas la majorité à Gand, ils ne peuvent contrer les initiatives du pouvoir public municipal que par le biais de leurs organes de presse et, par l'intermédiaire du clergé en chaire de Vérité. Mais en 1876, ils n'ont pas beaucoup d'arguments à opposer au combat libéral transformé en liesse populaire, si ce n'est le dénigrement, voire la diffamation. Le problème, c'est qu'ils ne peuvent pas dénigrer complètement la Pacification de Gand et son esprit de compromis... Alors, ils proposent d'autres grilles

de lecture : à leurs yeux, les tentatives de pacification échouent surtout par la faute des protestants et de tous ceux qui soutiennent des revendications jugées radicales et donc coupables, notamment dans le domaine de la liberté religieuse.

Le monument à Egmont et Hornes

Quelques années auparavant, le discours idéologique du parti catholique est plus affirmé, à la hauteur de celui de leurs adversaires libéraux. L'érection du monument dédié aux comtes d'Egmont et de Hornes en 1859 sur la Grand-Place de Bruxelles est en effet l'occasion d'un autre affrontement, plus égalitaire, entre les deux clans politiques : catholiques conservateurs d'une part, et libéraux progressistes d'autre part.

Les deux comtes Egmont et Hornes, grands seigneurs du 16^e siècle et protagonistes de la Révolte des Pays-Bas, entretiennent une relation de longue « mémoire » avec la Grand-Place de Bruxelles. L'origine de ce lien « mémoriel » est évidemment tragique. Egmont et Hornes ont été exécutés sur la Grand-Place de Bruxelles le 5 juin 1568. Les exécutions liées à la « tyrannie » du roi d'Espagne et de son gouverneur général le duc d'Albe sont nombreuses, mais c'est surtout la mort d'Egmont et de Hornes qui est immortalisée et glorifiée dès le 16^e siècle par de nombreux récits et illustrations. Dans les siècles suivants, ils sont célébrés par de nombreuses œuvres d'art. Les deux amis apparaissent comme l'incarnation et le symbole du combat pour les « libertés », voire pour la liberté tout court. Le drame *Egmont* de Goethe est sans doute le point culminant de cette histoire de réception à l'échelle européenne. Mais les figures d'Egmont et de Hornes sont moins consensuelles en Belgique qu'ailleurs en Europe, du moins au milieu du 19^e siècle.

En 1859, une statue impressionnante, due à Charles-Auguste Fraikin, est érigée, à l'endroit même où la décapitation des deux comtes s'est déroulée trois siècles plus tôt (ill. 4). Elle représente Lamoral d'Egmont et Philippe de Hornes enlacés, avançant avec superbe et détermination vers leur sort héroïque. L'installation de cette statue suscite des débats enflammés au conseil municipal : certains libéraux anticléricaux considèrent en effet que les deux seigneurs catholiques, et surtout le comte de Hornes, sont de piètres exemples et qu'il vaudrait mieux célébrer de vrais « progressistes » comme le réformé Philippe de Marnix. Il est vrai que les comtes d'Egmont et de Hornes sont toujours restés de fervents adeptes de l'Église romaine, qu'ils se sont opposés à Philippe II pour des raisons exclusivement politiques et relativement tard, et que leur engagement pour la tolérance et la liberté de conscience a été fort timoré, voire inexistant...

Le monument controversé est finalement transféré en 1890 vers le quartier du Sablon, où la Ville vient d'aménager le square du Petit Sablon, un parc orné de sculptures dédiées aux anciens métiers, ainsi qu'aux « Belges illustres » du 16^e siècle, parmi lesquels Egmont et Hornes doivent désormais occuper la place centrale (ill. 5). Depuis lors, il n'y a quasiment plus aucune référence aux deux comtes sur la Grand Place de Bruxelles, à l'exception d'une simple plaque commémorative. Mais ils trônent au milieu du Petit Sablon, par-dessus les statues d'acteurs et de penseurs plus radicaux comme Guillaume d'Orange ou Philippe de Marnix. Ils symbolisent en quelque sorte la modération et le compromis, les valeurs centrales d'une société belge qui ne pourrait subsister sans elles...

D'ailleurs, peu à peu, l'image d'Egmont, le plus connu et le moins contesté des deux comtes, s'est transformée en celle d'un héros admiré par tous, en un modèle pour toute la nation. Ce rôle rassembleur est encore confirmé plus tard, notamment en 1958, à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles. Cette année là, l'exécution d'Egmont est reconstituée dans une théâtralisation très impressionnante sur la Grand Place, à partir d'une adaptation du drame *Egmont* de Goethe, avec moult effets scéniques et devant un public enthousiaste. L'Expo universelle de 1958 est un des derniers instants d'unité et de fierté nationales, avant la longue série de conflits

communautaires et de réformes qui ont fait de la Belgique un État fédéral en perpétuelle évolution institutionnelle.

Le tiraillement entre optimisme et nostalgie, inhérent à l'Expo 58, explique la présence importante du passé, de certaines pages glorieuses de l'histoire nationale belge, dans les activités culturelles. La pièce de théâtre intitulée *le Jeu d'Egmont (et de Hornes)*, présentée sur la Grand-Place de Bruxelles en septembre 1958, en est un exemple révélateur et spectaculaire. Elle vient affirmer que le comte d'Egmont, un personnage controversé au 19^e siècle dans le cadre des rivalités entre catholiques et libéraux, est désormais un héros national faisant l'unanimité. Un héros national pour une nation en voie de disparition...

Ainsi, la Révolte des Pays-Bas est, comme le confirment ces quelques illustrations non exhaustives, un exemple remarquable d'« instrumentalisation » mémorielle, modulable selon les époques. Il convient de déconstruire toutes ces interprétations à la fois rivales et complémentaires, mais aussi d'en étudier les contextes et les raisons d'être. C'est un chantier qui est loin d'être terminé.

Bibliographie sélective (pour approfondir le sujet et aller plus loin)

Marnix Beyen, "Who is the Nation and What Does It Do? The Discursive Construction of the Nation in Belgian and Dutch National Histories of the Romantic Period", in H. Dunthorne & M. Wintle (eds.), *The Historical Imagination in Nineteenth-Century Britain and the Low Countries*, Brill, Leiden, 2012, p. 67-85.

Marnix Beyen, « Un Belge récalcitrant. La difficile entrée de Marnix de Sainte-Aldegonde dans l'historiographie littéraire de la Belgique francophone », in *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, 28, 2005, p. 46-52.

Claire Billen & Virginie Devillez, « Albert Marinus (1886-1979) et l'Ommegang de 1930. Histoire d'une capture », in J.-P. Heerbrant (ed.), *Ommegang !*, Bruxelles, 2013, p. 113-127.

A. Carré & H. Lettens, "De Kleine Zavel. Een polemiek over de zestiende eeuw", in Jo Tollebeek (ed.) *België. Een parcours van herinnering*, vol. 1, Amsterdam, 2008, p. 59-63.

Hans Cools, "Tolerantie gevat in een contract. De Pacificatie van Gent (1576)", in Jo Tollebeek & H. Te Velde (eds.), *Het Geheugen van de Lage Landen*, Ons Erfdeel, 2009, p. 19-25.

Hugh Dunthorne, "Dramatizing the Dutch Revolt. Romantic History and its Sixteenth-Century Antecedents", in J. Pollmann & A. Spicer (eds.), *Public Opinion and Changing Identities in the Early Modern Netherlands. Essays in Honour of Alastair Duke*, Brill, Leiden, 2007, p. 11-31.

Philippe Godding, « Statuaire, histoire et politique au XIX^e siècle », in *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie de Belgique*, 6^e série, 8, 1997, p. 224-228.

E. Goedleven, "Egmont en Hornes, van de Grote Markt naar de Kleine Zavel, in Monumenten en Landschappen", vol. 13, 1994, p. 48-62.

Jean Houssiau & Monique Weis, « Quelle mémoire protestante pour la Belgique ? La commémoration en 1923 de l'exécution de deux religieux augustins sur la Grand-Place de Bruxelles (1523) », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 89, 2011, p. 947-957.

Jean Houssiau & Monique Weis, « L'opéra comme lieu de mémoire : *La Pacification de Gand (1576/1876)* », in J.-M. Cauchies & P. Péporté (eds.), *Mémoires conflictuelles et mythes concurrents dans les pays bourguignons (ca. 1380-1580)*, Publications du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e siècles), n°52, Neuchâtel, 2012, p. 283-296.

Marc Quaghebeur, « Le XVI^e siècle : un mythe fondateur de la Belgique », in *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, 28, 2005, p. 30-45.

R. C. Rittersma, *Mytho-Poetics at Work. A Study of the Figure of Egmont, the Dutch Revolt and its Influence of Europe*, Brill, Leiden, 2018.

Werner Thomas, "Brussel : de Grote Markt. Het juk van de vreemde overheerser", in Jo Tollebeek (ed.), *België. Een parcours van herinnering. Plaatsen van geschiedenis en expansie*, vol. 1, Amsterdam 2008, p. 96-109.

Jo Tollebeek, "Historical Representation and the Nation-State in Romantic Belgium (1830–1850)", in *Journal of the History of Ideas*, 59, 1998, p. 329–53.

Jo Tollebeek, "The Hyphen of National Culture: the Paradox of National Distinctiveness in Belgium and the Netherlands, 1860-1919", in *European Review*, 18/2, 2010, p. 207-225.

U. Vermeulen, "Katholieken en Liberalen tegenover de Gentse Pacificatiefeesten van 1876", in *Opstand en Pacificatie in de Lage Landen. Bijdrage tot de studie van de Pacificatie van Gent*, Gent, 1976, p. 332-350.

Hilde Verschaffel, "Marnix van Sint-Aldegonde, een symbool in de clerico-liberale strijd (1830-1885)", in *Spiegel Historiae*, 20, 1985, p. 190-195.

Monique Weis, « Deux confessions pour deux États ? La Pacification de Gand de 1576, un tournant dans la Révolte des Pays-Bas », in V. Castagnet, O. Christin & N. Ghermani (eds.), *Les affrontements religieux en Europe du début du XVI^e au milieu du XVII^e siècle*, Éditions du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008, p. 45-56.

Monique Weis, *Regards sur la célébration et la récupération du XVI^e siècle par les artistes de la jeune nation belge au XIX^e siècle*, in J. Rubes (ed.), *Les Tchèques et les Belges face à leur passé : une histoire en miroir*, Centre d'Études tchèques de l'Université libre de Bruxelles, Prague/Bruxelles, 2008, p. 65-78.

Monique Weis, « Les troubles du XVI^e siècle dans la mémoire bruxelloise. Histoire et commémoration d'une guerre plurielle », in *Bruxelles Patrimoine*, n°11-12, 2014, p. 8-23.

Monique Weis, « Autour des représentations du *Jeu d'Egmont* sur la Grand Place de Bruxelles en 1958 », in *Cahiers bruxellois*, 2018/1, p. 89-117.